

COMPTE – RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE JONAGE

du mercredi 15 mai 2007

Nombre de conseillers :

en exercice : 29
présents : 20
votants : 22

L'an deux mil sept, le mardi 15 mai le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Lucien BARGE, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 mai 2007.

Présents :

Mesdames et Messieurs, Lucien BARGE, Robert LAJOUS, Dominique KHENFER, Jean Noël BOURLIOUX, Bernard MARGUILIER, Serge DE BONIS, Luc LAURENT, Jean Pierre PLANCHE, Christophe ARTERO, Jean Marie GONZALES, Claudine MOSAGNA, Jacqueline COHEN, Nicole BILLET, Marlène SERRANO, Sophie DUPONT, Sébastien MELLET, Daniel REILLE, Guy VIDON, Annie HOCQUETTE, Yves PARET.

Absents excusés :

Sandrine CANET donne pouvoir à Robert LAJOUS
Antoine RUIZ donne pouvoir à Yves PARET

Absents : Marylise MARREL, Bernadette MOLTO, Catherine TROUILLET, Magalie VILLEREY, Jean Marc MOUSSIER, François EGEA, Christian STIEBER.

Secrétaire de séance : Serge DE BONIS

1.Acquisition d'une parcelle de terrain en vue de la construction d'un local communal:

La commune envisage d'acquérir une parcelle située, sur la section cadastrée AV 214 et 221 au lieu dit « les salles », pour une superficie totale de 3 650m² afin de construire un local communal.

Le propriétaire est disposé à nous céder cette parcelle pour 100 000,00€.

Le 10 octobre 2006, les services fiscaux ont estimé cette parcelle à 146 000,00€.

L'acquisition de cette parcelle est approuvée à l'Unanimité.

2.Désignation des titulaires et suppléants pour l'entente intercommunale:

L'assemblée délibérante s'est prononcée, en conseil municipal le 3 mai 2007, sur la mise en place d'une entente intercommunale Meyzieu-Jonage pour la gestion du Centre aquatique de l'Est Lyonnais, l'approbation de la convention d'entente et de l'autorisation à la signer.

La convention instaure une Conférence intercommunale conformément aux dispositions de l'article L 5221-2 du code général des Collectivités Territoriales qui aura pour objet de débattre des aspects stratégiques relatifs au Centre aquatique et des questions d'intérêts communs aux communes.

Cette Conférence intercommunale sera composée de 3 représentants titulaires de la ville de Meyzieu et de 3 représentants titulaires de la commune de Jonage, désignés en leur sein, au scrutin secret, à la

majorité absolue, par leurs conseils municipaux respectifs. Et il est prévu qu'il sera procédé, dans les mêmes conditions, à l'élection de 3 suppléants pour chacune des communes.

Le conseil municipal passe au vote au scrutin secret et à la majorité absolue pour l'élection des membres titulaires :

Monsieur BARGE, ayant obtenu 16 voix est élu à la majorité, 6 blancs,
Monsieur BOURLIOUX, ayant obtenu 18 voix est élu à la majorité, 4 blancs,
Monsieur DE BONIS, ayant obtenu 18 voix est élu à la majorité, 4 blancs.

Le conseil municipal passe au vote au scrutin direct et à la majorité absolue pour l'élection des membres suppléants :

Madame KHENFER, ayant obtenu 16 voix est élu à la majorité, 6 blancs,
Madame MOSAGNA, ayant obtenu 18 voix est élu à la majorité, 4 blancs,
Madame DUPONT, ayant obtenu 18 voix est élu à la majorité, 4 blancs.

Fin du Conseil Municipal à 21H30.